

Des inquiétudes autour de l'apprentissage

Le vice-président et élu du Cotentin, David Margueritte, a rappelé que la Normandie avait créé, entre 2016 et 2019, 114 nouvelles formations et 2 700 places dans le cadre des 463 millions d'euros consacrés au Plan normand de relance de l'apprentissage. « **Malgré la réforme de l'État qui donne désormais un rôle restreint aux régions, la Normandie a décidé de poursuivre cette dynamique.** » En 2023, plus de 12,5 millions d'€ de dépenses d'investissements ont été réalisées. La région compte 283 CFA (Centres de formation des apprentis) et 52 000 apprentis.

« **Une augmentation de ces apprentis liée à la réforme mais dont les chiffres doivent être regardés avec la réalité de ce qu'ils sont,** a critiqué David Margueritte. **À savoir une augmentation surtout dans l'enseignement supérieur, un effet d'éviction sur les contrats de professionnalisation, un autre effet d'éviction sur les recrutements en CDI, puisque les aides massives aux employeurs ont permis de faire de l'apprentissage, dans certains cas, de la main-d'œuvre pas chère.** » Et il regrette les annonces récentes du gouvernement sur les niveaux de prises en charge, en baisse. « **Nous bénéficions d'une enveloppe de 11 millions pour l'investissement et de 8,4 millions pour le fonctionnement.** » Mais cette dernière vient d'être revue à la baisse, passant de 8,4 à 5,3 millions d'euros, « **ce qui fragilise nos engagements et va nous contraindre à faire des choix** ». Le vice-président alerte : ces enveloppes sont « **notoirement insuffisantes** » et « **ne permettent pas de faire face à l'accroissement du nombre d'apprentis** ».

Nicolas DENOYELLE.



L'État a décidé de baisser ses aides aux régions en matière d'apprentissage. Les élus normands sont inquiets. Archives VINCENT MICHEL/ Ouest France